

DATE : 26/04/2023

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2023-08

**TITRE : COVID-19 : MODIFICATION DU DELAI DE DISTRIBUTION DES VACCINS CONTRE LE COVID-19 A 10 JOURS**

## Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Audioprothésiste

Podo-Orthésiste

Ergothérapeute

Autre professionnel de santé

Sage-femme

Manipulateur ERM

Orthopédiste-Orthésiste

Diététicien

Médecin-autre spécialiste

Pédiacre-Podologue

Pharmacien

Infirmier

Opticien-Lunetier

Psychomotricien

Masseur Kinésithérapeute

Orthoptiste

Orthoprothésiste

Médecin généraliste

Orthophoniste

Technicien de laboratoire médical

## Zone géographique

National

Territorial

Mesdames, Messieurs,

Ce DGS-Urgent présente l'évolution du délai de livraison des vaccins contre le Covid-19, et précise les modalités de commande durant les jours fériés du mois de mai 2023. Il s'articule comme suit :

- I. Modification du délai de distribution des vaccins contre le Covid-19
- II. Modalités de commande adaptées au calendrier des jours fériés du mois de mai 2023
- III. Synthèse des modalités de commande et de livraison au cours du mois de mai 2023

### I. Modification du délai de distribution des vaccins contre le Covid-19

En raison du faible volume de doses de vaccin commandées, et afin de limiter les pertes dues au pré-positionnement des vaccins chez les grossistes-répartiteurs et aux modalités de stockage des vaccins à ARNm, **l'ensemble des vaccins contre le Covid-19 et les dispositifs médicaux associés seront désormais distribués dans un délai de 10 jours après la session de commande des 15 et 16 mai 2023**. Ceci permettra ainsi d'uniformiser les modalités de distribution pour l'ensemble des vaccins et garantira en outre une durée de conservation, à livraison en officine, au plus proche des 10 semaines notifiées dans les RCP pour les vaccins Pfizer. Cette harmonisation permettra également de proposer à nouveau à la commande chaque semaine le vaccin pédiatrique 6 mois-4ans.

- **Commande hebdomadaire** : la commande des vaccins et dispositifs médicaux reste ouverte sur [l'outil de commande](#) de façon hebdomadaire lors des sessions dédiées les lundi et mardi jusqu'à 23 heures sauf exception ;
- **Livraison sous 10 jours** : les vaccins contre le Covid-19 commandés lors d'une session de commande le lundi ou mardi seront livrés **entre le jeudi et vendredi de la semaine suivante, soit à J+10**, sauf exception.

*Dans le cadre d'une alerte ou d'une crise sanitaire, la Direction Générale de Santé (DGS), par l'intermédiaire du Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales (CORRUS), diffuse pour information des messages de sécurité sanitaire (avis, recommandations et conduites à tenir), via l'envoi de DGS-Urgent, à l'ensemble des professionnels de santé inscrits au conseil de l'ordre compétent, en conformité avec l'article L. 4001-2 de la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.*

Afin de garantir la bonne fluidité de la distribution des vaccins et d'éviter aux pharmaciens de constituer des stocks inutilisés, les effecteurs qui passent commande auprès d'une officine sont invités à anticiper leurs séances de vaccination et à passer une commande adéquate auprès de leur officine de rattachement avant toute récupération de flacons.

**Pour permettre la mise en place de ces nouvelles modalités, les commandes passées lors de la session de commande des 15 et 16 mai seront livrées entre le jeudi 25 mai et le vendredi 26 mai.** Les délais de livraison des sessions du 24-25 avril, du 1-2 mai et du 8-9 mai restent inchangés.

Le détail des dates de commande et de livraison prévues au cours du mois de mai est décrit dans la partie « III. Synthèse des modalités de commande et livraison au cours du mois de mai ».

## II. Modalités de commande adaptées au calendrier des jours fériés du mois de mai 2023

En raison des jours fériés des 1<sup>er</sup> mai, 8 mai et 29 mai 2023, **les sessions de commande sur ces périodes seront exceptionnellement ouvertes dès le vendredi précédent et prendront fin le mardi à 23h** sur l'[outil de commande Santé publique France](#). Le jour férié du jeudi 18 mai 2023 sera sans impact sur les délais de distribution des vaccins en officine en raison de la mise en place à cette période du nouveau délai de livraison.

## III. Synthèse des modalités de commande et de livraison au cours du mois de mai 2023

En synthèse, les sessions de commande du mois de mai se dérouleront comme suit, sauf exceptions :

DATES DE SESSION DE COMMANDE	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22
	Du vendredi 28 avril au mardi 2 mai	Du vendredi 5 au mardi 9 mai	Du lundi 15 mai au mardi 16 mai	Du lundi 22 au mardi 23 mai	Du vendredi 26 au mardi 30 mai
DATES DE LIVRAISON	Livraison prévue <b>entre le jeudi 4 et le vendredi 5 mai</b>	Livraison prévue <b>entre le jeudi 11 et le vendredi 12 mai</b>	<b><u>Semaine sans livraison</u></b> Livraison prévue <b>entre le jeudi 25 et le vendredi 26 mai (j+10)</b>	Livraison prévue <b>entre le jeudi 1<sup>er</sup> et le vendredi 2 juin (j+10)</b>	Livraison prévue <b>entre le jeudi 8 et le vendredi 9 juin (j+10)</b>

Nous vous rappelons que vous pouvez vérifier votre date estimée de livraison sur votre confirmation de commande – accessible via l'outil dans l'onglet « transaction commerciale » puis « suivi de commande » à partir du **mercredi à 18h**.

**Cyril GOUTARD**  
Directeur de la Task Force  
Vaccination

**Dr Grégory EMERY**  
Directeur Général Adjoint  
de la Santé

*Signé*

*Signé*